EXTRAIT DU JOURNAL OFFICIEL DU 27 JANVIER 1921 (page 353)

-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-

Par Décret du Président de la République en date du 11 Avril 1920, rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, vu la déclaration du Conseil de l'Ordre de la Légion d'Honneur, portant que les nominations du présent Décret sont faites en conformité des lois, Décrets & Règlements en vigueur, la Médaille Militaire a été conférée, à titre posthume, aux militaires dont les noms suivent :

14° REGIMENT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE

.....

.....

PASSICOUSSET (Ernest), Mle 3425, maître-pointeur :

" Canonnier brave et dévoué. Tué glorieusement à son poste de combat, à Paissy, le 1er février 1918. Croix de guerre avec étoile de bronze".

Bordeaux, le 13 Janvier 1922.
le Colonel CHARLES, Commandant le 14e R.A.C.P.: